

21 AVRIL 2019 – La Résurrection du Seigneur

ÉVANGILE

« Il fallait que Jésus ressuscite d'entre les morts » (Jn 20, 1-9)

Alléluia. Alléluia.

Notre Pâque immolée, c'est le Christ !

Célébrons la Fête dans le Seigneur !

Alléluia. (cf. 1 Co 5, 7b-8a)

Évangile de Jésus Christ selon saint Jean (Jn 20, 1-9)

Le premier jour de la semaine,

Marie Madeleine se rend au tombeau de grand matin.

C'était encore les ténèbres.

Elle s'aperçoit que la pierre a été enlevée du tombeau.

Elle court donc trouver Simon-Pierre et l'autre disciple, celui que Jésus aimait, et elle leur dit :

« On a enlevé le Seigneur de son tombeau, et nous ne savons pas où on l'a déposé. »

Pierre partit donc avec l'autre disciple pour se rendre au tombeau.

Ils couraient tous les deux ensemble,

mais l'autre disciple courut plus vite que Pierre et arriva le premier au tombeau.

En se penchant, il s'aperçoit que les linges sont posés à plat.

Cependant il n'entre pas.

Simon-Pierre, qui le suivait, arrive à son tour.

Il entre dans le tombeau.

Il aperçoit les linges, posés à plat, ainsi que le suaire qui avait entouré la tête de Jésus, non pas posé avec les linges, mais roulé à part à sa place.

C'est alors qu'entra l'autre disciple, lui qui était arrivé le premier au tombeau.

Il vit, et il crut.

Jusque-là, en effet, les disciples n'avaient pas compris que, selon l'Écriture, il fallait que Jésus ressuscite d'entre les morts.

– Acclamons la Parole de Dieu.
AELF-Bible

La Résurrection de mon Humanité a donné aux créatures le droit de ressusciter.

LDC21-18 avril 1927

Je suivais la Divine Volonté dans l'acte de Résurrection glorieuse et triomphante de Jésus d'entre les morts.

Jésus me dit :

Ma fille,

la résurrection de mon Humanité a donné le droit à toutes les créatures de ressusciter pour la gloire et la béatitude éternelle

-non seulement dans leur âme, -mais dans leur corps.

Le péché leur avait enlevé ce droit.

Mon Humanité, par sa résurrection, le leur a rendu.

Mon Humanité contenait en elle-même le germe de la résurrection pour tous. C'est en vertu de cette semence que chacun a reçu le bienfait de pouvoir ressusciter des morts.

Celui qui accomplit le premier acte doit avoir en lui la vertu : de pouvoir enclore en lui-même tous les autres actes que doivent accomplir les autres créatures.

A partir de ce premier acte, les autres doivent pouvoir

-l'imiter et -l'accomplir à leur tour.

Quel bien mon Humanité n'a-t-elle pas apporté en donnant à chacun le droit de ressusciter !

En se retirant de ma Volonté, l'homme avait tout perdu.

Il avait

-brisé le lien qui le rattachait à Dieu et

-abandonné tous les droits aux bienfaits de son Créateur.

Mon humanité, par sa Résurrection,

-a rétabli ce lien d'unité et

-rétabli dans ses droits à la résurrection.

C'est à mon Humanité qu'appartiennent la gloire, l'honneur et la béatitude.

Si je n'étais pas ressuscité, personne n'aurait pu ressusciter.

C'est avec ce premier acte qu'est venue la succession des actes, qui sont semblables au premier.

Vois quelle est la puissance d'un premier acte :

ma Mère a accompli le premier acte de ma conception.

Pour me concevoir, moi, le Verbe éternel, elle a pris en elle tous les actes des créatures pour les offrir à Dieu de telle sorte qu'elle a pu dire à son Créateur :

« Je suis celle qui vous aime, vous adore, et satisfait pour toutes les créatures. »

Trouvant ainsi toutes les créatures en ma Mère, et bien que ma conception fût unique, j'ai pu ainsi devenir la vie de chaque créature.